

Le guide du partenaire

2022





Chers partenaires ou futurs partenaires de Dombes Tourisme,
Vous avez entre vos mains le guide du partenaire 2022 car
notre souhait de vous accompagner dans le développement
de votre activité est toujours aussi fort...

Plus que jamais, Dombes Tourisme assure, à vos côtés et avec
votre appui, ses missions d'accueil, de conseil, de promotion
et de développement touristique. Toute l'équipe est mobilisée
pour travailler en ce sens et nous nous réjouissons de
promouvoir la Dombes.

Carine MONTET
Directrice Dombes Tourisme



5 bonnes raisons de devenir partenaire

Adhérer à Dombes Tourisme c'est avant tout augmenter sa visibilité sur le web et auprès des vacanciers en séjour. L'Office de Tourisme comptabilise chaque année près de 57 000 visiteurs sur son site web et plus de 8 600 contacts sur les réseaux sociaux et Newsletters. Ce sont plus de 65 000 visiteurs potentiellement intéressés par votre offre ! Ca fait un paquet de clients !

De plus, en devenant partenaire de Dombes Tourisme, votre offre gagne en visibilité avec notre magazine de destination distribué au Parc des Oiseaux, en Accueil Hors les Murs, avec le camion, et chez tous nos prestataires touristiques et Offices de Tourisme de la Grande Dombes.

Toute l'équipe de conseiller(e)s en séjour est prescriptrice de votre offre et saura orienter au mieux les demandes et envies des visiteurs vers vos services.

Mais, Dombes Tourisme ce n'est pas que de la visibilité et on est bien d'accord que les OTA sont plus efficaces... Alors voici 5 autres bonnes raisons d'adhérer à l'Office de Tourisme.

Ensemble on est plus fort...



Le marché du tourisme est un écosystème d'acteurs. Notre mission est la mise en réseau de l'ensemble de ces acteurs. Nos cafés partenaires, ouvertures et clôtures de saisons et nos journées découvertes sont autant d'occasions qui vous permettent de discuter avec vos confrères et de confronter vos habitudes quotidiennes.

Attirer votre clientèle locale



Entre les animations, la promotion des circuits pédestres et les opérations d'accueil hors les murs, Dombes Tourisme a cherché à développer le tourisme de proximité et à se rapprocher des habitants. Cela vous concerne car ces actions permettent d'augmenter la fréquentation touristique du territoire.

Une photothèque et une vidéothèque à disposition



Toute l'année, Dombes Tourisme produit, en interne, des contenus photos et vidéos attractifs, séduisants, diffusés sur ses différents outils de communication digitaux (Réseaux Sociaux / Web / Newsletters...). En devenant partenaire, vous accédez à une sélection de photos et vidéos que vous pouvez diffuser sur vos propres supports web et print.

Profiter d'une mine d'informations



Dombes Tourisme adresse à ses partenaires des infos fiables et vérifiées à diffuser à leurs clients : agenda des manifestations, sites ouverts hors saison... Un véritable plus pour s'assurer de la satisfaction et des avis positifs de vos clients !

De plus, notre espace pro contient de précieuses informations qui vont vous permettre de créer votre projet touristique ou de faire évoluer le développement de vos activités, ainsi que des accès à des webinaires, journées E-tourisme, formations...

NOUVEAU : Rejoignez notre groupe Facebook Pro «Dombes Tourisme et vous» (infos pratiques, formations, échanges de bons plans...)

Votre succès, notre priorité



Si vous nous rencontrez durant votre phase « projet », nous nous démenons pour vous conseiller au mieux sur la conception de votre offre, sur les manques et besoins recensés sur le territoire afin que votre nouvel hébergement/activité/restaurant vienne enrichir sa palette d'offres à promouvoir. Votre succès contribue au nôtre, et inversement. Il y a donc là une belle relation gagnant/gagnant à construire

Une équipe à votre service



Nathalie - administration@dombes-tourisme.com - 06 22 88 60 15

Nathalie, notre maman, est aux petits soins pour tout le monde ! Elle est à l'écoute de tous les partenaires de Dombes Tourisme et accompagne les porteurs de projets. Elle est régisseuse de la taxe de séjour pour notre territoire et aide hébergeurs et collectivités dans leurs démarches administratives.

Nathalie sait, comme personne, organiser des événements. Clôture de saison, journées découvertes, cafés partenaires, formations... sont, pour les socio-pros, l'assurance de passer un bon moment ! On vous avait bien dit « aux petits soins »...)



Michael - groupes@dombes-tourisme.com - 06 22 88 60 39



Michael est notre couteau suisse ! S'il n'est pas en train de faire un commentaire de pêche, c'est qu'il accompagne un groupe dans Châtillon ou au bord d'un étang ou bien c'est qu'il assure une animation avec Orianne à l'étang de Presle ou une observation d'oiseaux au coucher du soleil... Il connaît la Dombes comme sa poche ! Et quand il ne fait pas le guide, il nous prépare de nouveaux circuits pédestres ou à vélo et crée des jeux énigmes. Le Papa de Physalis, c'est lui !!!

Si vous souhaitez accueillir des groupes, contactez-le, il peut organiser tout ça... Oui, oui, on a bien dit « couteau suisse »

Emmanuelle - accueil@dombes-tourisme.com - 06 22 88 59 98

Emmanuelle est votre meilleure commerciale ! Que ce soit à l'office de tourisme ou avec notre camion, c'est elle qui conseille et vous recommande auprès des touristes ! Toujours à la pointe des dernières actualités, elle propose les meilleurs bons plans. Elle compte donc sur vous pour l'informer de vos nouveautés et/ou changements...



Clara - web@dombes-tourisme.com - 06 22 88 60 09



Le site internet, les réseaux sociaux, la newsletter grand public... c'est Clara. Elle est notre animatrice numérique de territoire en devenir. Chaque jour, elle se forme, teste, développe, découvre et essaie de nouvelles choses sur le Net pour rendre notre belle Dombes plus visible, plus attractive et mettre en avant votre offre touristique. Elle adore observer les oiseaux, la nature, les couchers de soleil... et prendre des photos, des vidéos. N'hésitez pas à la solliciter, elle vous aidera à mettre en lumière votre offre.

Claire - print@dombes-tourisme.com - 06 22 88 60 62

Claire est notre fée APIDAE ! Elle surveille, corrige, améliore et qualifie toutes les informations vous concernant. Car ces informations nous sont précieuses pour le site internet, pour l'accueil, pour notre documentation... et pour les relations presse dont elle a la charge.

Avec ses doigts de fée, sa tablette graphique et ses supers logiciels, Claire crée et compose toute la documentation touristique de Dombes Touristique : les cartes, les fiches balades, le magazine de destination... et même Physalis, fruit d'une belle collaboration artistique avec notre dessinatrice Orianne. Dès qu'elle le peut, elle prend des photos de plats... avant de les dévorer !



Carine - direction@dombes-tourisme.com - 06 81 01 73 93



Carine est la chef d'orchestre de cette joyeuse équipe et met en musique tous ces moments qui sonnent juste... Et comme elle aime travailler en réseau, elle implique Dombes Tourisme dans le regroupement des OT de la Grande Dombes et au sein d'Aintourisme. Elle fait de l'observation touristique, essaie de comprendre les chiffres pour mieux ajuster les actions de l'office (l'analyse des chiffres et les tableaux croisés dynamiques elle adore !). En lien avec les élus, elle gère la partie statutaire et administrative de Dombes Tourisme.

Services et accompagnements

Accueil Hors les Murs

Accompagnez Dombes Tourisme lors d'un de ses Accueils Hors les Murs pour promouvoir votre établissement/activité. Contactez Emmanuelle



Promotion touristique



Participez à un de nos cafés partenaires, journées découverte, groupe de travail... et bénéficiez des nombreux conseils techniques pour améliorer votre communication et votre visibilité. Contactez Clara

Porteurs de projet - Classement

Besoin d'aide pour une mise en conformité, un classement, une déclaration ? Nous vous accompagnons dans vos démarches. Contactez Nathalie



Découverte du territoire

Envie de mieux connaître le territoire ? Assistez à une de nos animations et/ou à nos journées découverte. Contactez Nathalie

Développer votre activité

Envie d'accueillir des groupes ? Proposez-nous une prestation spécifique dont nous nous ferons le relai. Contactez Michael



Le Saviez-vous ?

Grâce à votre partenariat, vous figurez dans la base de données touristiques APIDAE.

Quel intérêt pour vous ?

- diffusion de vos infos sur sites web Aura, Aintourisme...
- permet les éditions touristiques
- parution sur notre site internet
- renseignement à l'accueil et édition de listes
- aide au conseil au sein du bureau d'infos et sur d'autres territoires (Aura, Paca, Ile de France ...)



Le + d'APIDAE

Pour vos manifestations et événements, utilisez le formulaire en ligne APIDAE Event ! « Apidae Event, c'est comme si vous poussiez la porte de l'office de tourisme »

Ce formulaire vous permet d'ajouter votre manifestation dans le système régional d'information touristique APIDAE.

Votre évènement sera diffusé sur plus de 15 sites Internet et repris par nos supports de communication.

→ www.dombes-tourisme.com/a-voir-a-faire/votre-manifestation-en-dombes/

Comment faisons-nous découvrir la Dombes ?

ACCUEIL & CONSEIL AUX TOURISTES



Accueil à
l'Office de Tourisme
de Châtillon-sur-
Chalaronne



Accueil et conseil sur
différents sites du territoire
avec le camion (marchés de Villars-
les-Dombes et Châtillon-sur-Chalaronne,
Domaine de la Dombes, Abbaye Notre-
Dame des Dombes...)



Documentation en libre
service au container
touristique du Parc des
Oiseaux

ANIMATION DU TERRITOIRE



Balades
commentées au
bord des étangs
durant les vacances
scolaires



Visites guidées
thématiques de
Châtillon-sur-
Chalaronne
durant les
vacances scolaires

NOUVEAU

L'évasion de Physalis
Jeu-énigmes dans la cité
médiévale à vivre en famille



NOUVEAUTÉ 2022

Physalis au bord
des étangs
Jeu-énigmes pour découvrir les
étangs de la Dombes





NOS SUPPORTS POUR PARLER DE VOUS



12 000 Magazines
«La Dombes, retrouver
l'essentiel»



6 000 cartes découverte
«La Dombes, l'Essentiel»

NOUVEAU



5 500 cartes
circuit découverte
de Châtillon-sur-
Chalaronne

NOUVEAU



6 000 agendas de l'été
Action mutualisée avec Ars-
Trévoux, Dombes Cotière
Tourisme et le Costellan



18 700 fiches balades
(12 circuits pédestres
et 1 circuit vélo)

NOUVEAUTÉS 2022



Refonte de la carte touristique
«Grande Dombes»



7 nouvelles fiches balades
(circuits pédestres)



1 guide hébergement



COMMUNICATION DIGITALE



1 355 abonnés à la Newsletter Grand Public et 12 news envoyées



92 127 sessions sur notre site internet
+ 224%



1 451 abonnés sur Instagram
+ 32%



5 950 abonnés sur Facebook
+ 64%

COMMUNICATION PRESSE



8 communiqués de presse envoyés



Plusieurs reportages TV sur la Dombes



Plus de 25 articles sur l'OT et la Dombes dans la presse locale



Plusieurs insertions presse (MagVille, Kidiklic, Voix de l'Ain)



Devenez partenaire, rejoignez-nous !

1. Partenariat en fonction de votre catégorie d'activités
Page 10 & 11
2. Choisissez vos services à la carte selon vos besoins
3. Remplissez votre bon de commande et retournez-le, accompagné de votre règlement*

4. Mettez à jour vos informations pour la base de données Apidae (lien envoyé par mail début janvier pour compléter un questionnaire en ligne)

* Un bon de commande sans règlement ne sera pas pris en compte

Merci de nous retourner votre bon de commande dûment complété et signé à :

AVANT LE
15/12/21 pour
bénéficier
des - 10%

DOMBES TOURISME
Place du Champ de Foire
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
administration@dombes-tourisme.com

Votre contact

Nathalie KITENGE - 06 22 88 60 15

N'oubliez pas
votre règlement
et les CGV signées

RESTAURANTS – SITES TOURISTIQUES – PRESTATAIRES D'ACTIVITÉS – PRODUCTEURS – TRANSPORTEURS

LE PARTENARIAT COMPREND

1 pavé pour
votre activité/
structure dans
le Magazine
Touristique*

Présence
détaillée sur
notre site
internet avec 10
photos (sous réserve
de photos de qualité
libres de droit et avec
crédit photo indiqué)

Réception
newsletters
pro, Idées
Sorties de
l'été...

Accès aux informations
régulières sur notre espace
pro (bilans observatoires, boîtes à
outils, conseils et chiffres clés...)
www.dombes-tourisme.com/pros

Participation
aux actions de
promotion du
territoire, lancement
ou clôture de saison,
journées découverte,
cafés partenaires

Découverte
d'une animation
de Dombes
Tourisme (jeu
Physalis, 1001 plumes
des étangs, balade
rocambolesque, 1001
saveurs...)

Possibilité de
venir faire de
la promotion
touristique pour votre
établissement avec nous
lors d'un accueil
hors les murs avec le
camion touristique

Accès à la
photothèque et
vidéothèque de
Dombes Tourisme



* Pavé sans photo comprenant
nom, coordonnées et infos
pratiques.
Magazine édité à 12 000
exemplaires

145€

CHAMBRES D'HÔTES - MEUBLÉS DE TOURISME - CAMPINGS - HÔTELS - SALLES DE RÉCEPTION

LE PARTENARIAT COMPREND

1 pavé avec une photo pour votre structure dans le nouveau guide hébergement**

Présence détaillée sur notre site internet avec 10 photos (sous réserve de photos de qualité libres de droit et avec crédit photo indiqué)

Réception newsletters pro, Idées Sorties de l'été...

Accès aux informations régulières sur notre espace pro (bilans observatoires, boîtes à outils, conseils et chiffres clés...)
www.dombes-tourisme.com/pros

Participation aux actions de promotion du territoire, lancement ou clôture de saison, journées découverte, cafés partenaires

Découverte d'une animation de Dombes Tourisme (jeu Physalis, 1001 plumes des étangs, balade rocambolesque, 1001 saveurs...)

Possibilité de venir faire de la promotion touristique pour votre établissement avec nous lors d'un accueil hors les murs avec le camion touristique

145€

Accès à la photothèque et vidéothèque de Dombes Tourisme

** Pavé avec 1 photo comprenant nom, coordonnées, descriptif court et infos pratiques.
Guide édité à 5 000 exemplaires

OFFRE SPÉCIALE CLASSEMENT

Nous vous accompagnons au classement tourisme pour les meublés. Dombes tourisme prend en charge 50% du coût. Plusieurs avantages à se faire classer !
Renseignez-vous auprès de Nathalie.



Des services à la carte

Disponibles toute l'année pour **booster votre visibilité**

SERVICES

- Un paragraphe dans une newsletter « grand public »
- Une page de rédactionnel sur le site internet (pour les structures proposant de la multiactivités) avec renvoi vers votre site + relai Facebook (1 post)
- Gestion de billetterie de spectacles ou d'animations
- Gestion de billetterie si spectacles ou animations gratuites
- Reportage photos (shooting de 2h) sélection de 20 photos

TARIFS TTC

50€

100€

Commission
7,50%

20€/an

40€

AVANTAGES ET RÉDUCTIONS

+++

Multi-activités

(ex : hôtel + restaurant + golf)

Bénéficiez de **25% de remise**
sur votre 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ...
partenariat



Votre réactivité récompensée

Retournez votre dossier complet
(guide du partenaire + CGV
signées + Règlement) et
bénéficiez de **10% de remise**

Bon de commande

RAISON SOCIALE * (Nom qui apparaîtra sur la facture)

NOM DE L'ENTREPRISE *

ADRESSE

CODE POSTAL / VILLE

TELEPHONE *

ADRESSE MAIL *

A RETOURNER AVANT LE
15 DÉCEMBRE 2021 POUR
BÉNÉFICIER DES -10%

DOMBES TOURISME

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

01400 CHÂTILLON / CHALARONNE

ou

administration@

dombes-tourisme.com

* Informations obligatoires

DATE

SIGNATURE

Récapitulatif de votre commande

TARIFS TTC

• PARTENARIAT

145 €

SERVICES ADDITIONNELS

PAVE(S) SUPPLEMENTAIRE(S).....

Activité(s) à valoriser :

• INSERTION NEWSLETTER.....

• REDACTIONNEL SITE WEB

• REPORTAGE PHOTOS

REMISE REACTIVITE - 10% (offre retournée avant le 15/12/2021)

JE RÈGLE PAR CHÈQUE

JE RÈGLE PAR VIREMENT (date du virement :

TOTAL TTC

En signant ce bon de commande,
vous acceptez les conditions
générales de vente de l'Office de
Tourisme

Bon de commande à retourner complété et signé accompagné du règlement et des CGV signées

Références pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 1009 6181 7800 0664 5940 220
BIC : CMCIFRPP

Cadre réservé à Dombes Tourisme :

Payé le :

Mode règlement :

Facture N° :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2022

A retourner signées

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions de vente entre l'Office de Tourisme Dombes Tourisme, et le « prestataire », personne morale ou physique.

Pour la commande d'une prestation « billetterie » parmi les « services à la cartes », un contrat spécifique sera nécessaire avec acceptation des CPV de Dombes Tourisme immatriculé en conséquence auprès d'Atout France.

Toute souscription d'un bon de commande 2022 par le prestataire implique son acceptation pleine et entière des tarifs 2022 et des présentes conditions de vente.

ARTICLE 2 : PRESENTATION DU PARTENARIAT 2022

Seuls les prestataires ayant rempli le « Dossier de partenariat complet », envoyé dans les délais impartis et signé seront considérés comme partenaires officiels de Dombes Tourisme pour l'année 2022. Les détails des avantages et services sont présentés dans le document joint intitulé « Le guide du Partenaire 2022 ».

ARTICLE 3 : TARIFS

Les tarifs 2022 sont exprimés en Euros TTC.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT ET DELAI

Le prestataire effectue le paiement de son partenariat lors de la signature du bon de commande soit :

- par chèque à l'ordre de la SPL Dombes Tourisme (une facture acquittée sera envoyée)
- par virement bancaire (en indiquant IMPÉRATIVEMENT le libellé « PRESTATION 2022 »).

Les bons de commande complétés et accompagnés du règlement sont à retourner par voie postale à : DOMBES TOURISME - Place du Champ de Foire - 01400 Châtillon-sur-Chalarnonne ou à déposer à l'accueil de l'Office de Tourisme de Châtillon sur Chalarnonne.

Le bon de commande sera validé à la confirmation du règlement et la facture acquittée sera éditée en retour.

ARTICLE 5 : PAGE DE REDACTIONNEL SUR LE SITE INTERNET DE DOMBES TOURISME, NEWSLETTER « GRAND PUBLIC », RESPONSABILITE ET REFUS D'INSERTION

Le visuel des insertions (Page de rédactionnel sur le site internet de Dombes Tourisme et/ou Newsletter Grand Public) paraît sous la seule responsabilité du prestataire qui déclare être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de ces insertions pour toute l'année 2022 dans le cadre du bon de commande - accord objet des présentes CGV.

Le « prestataire » garantit l'office du tourisme contre toute condamnation et/ou frais judiciaires et extrajudiciaires que celui-ci pourrait supporter du fait de tout recours de tiers suite à la parution de l'insertion.

Dombes Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable dans le cas où le « prestataire » n'aurait pas retourné le BAT signé dans les délais impartis. Aucune validation du BAT ne pourra se faire par téléphone.

Dombes Tourisme se réserve le droit de refuser purement et simplement, à tout moment, une parution, notamment quand, de par sa nature, son texte ou sa présentation, elle paraîtrait contraire à l'esprit du support de communication choisi et/ou non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et/ou susceptible de provoquer des protestations de la part de tiers. Un tel refus ne fait naître au profit du « prestataire » aucun droit à indemnité.

La responsabilité de l'office de tourisme ne saurait être engagée en cas d'impossibilité de produire, de publier ou de diffuser le support de communication choisi pour des raisons indépendantes de sa volonté. Notamment, Dombes Tourisme sera libéré de son obligation par suite de la survenance de tout cas fortuit ou de force majeure, de circonstances ayant une cause externe, comme de tout acte de fait ou de droit émanant de tout tiers, indépendant de son fait personnel et l'empêchant directement ou par l'intermédiaire d'un tiers de répondre à ses obligations.

Le « prestataire » s'engage à fournir les prestations dans les règles de l'art et déclare sur l'honneur disposer : des garanties, assurances RCP, fournitures de matériel spécifiques (le cas échéant) aux clients nécessaires à la réalisation de la prestation, diplômes, règles de sécurité, sanitaires et plus généralement de toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables à son activité pour ce type de prestations accueillant du public.

ARTICLE 6 : ANNULATION-MODIFICATION, CAS DE FORCE MAJEURE

6.1 - Annulation - modification

Aucune modification ou annulation du bon de commande ne peut s'effectuer par téléphone. Toute modification ou annulation devra être adressée par courrier ou par mail dans les délais possibles imposés par l'édition.

Les parties peuvent résilier le partenariat en cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, le présent accord pourra être résilié par l'autre partie après mise en demeure envoyée par voie de recommandé avec accusé réception. En cas d'absence de réponse dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la mise en demeure, la résiliation du présent accord sera effectif.

Dans les mêmes conditions que précitées, Dombes Tourisme se réserve le droit de mettre un terme de façon unilatérale au présent accord lorsqu'une répétition de réclamations ou d'appréciations défavorables sont enregistrées par Dombes Tourisme sur l'offre du « prestataire » signataire de la présente convention.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2022

A retourner signées

6.2 - Cas de force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du présent contrat si ce retard ou cette défaillance est l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure tel que – à titre indicatif mais non limitatif la survenue d'un cataclysme naturel (tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, etc.), d'un conflit armé (guerre, commotion civile, etc.), d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports et/ou de l'approvisionnement en matières premières ou d'un accident d'exploitation (bris de machine, explosion...) – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement que la partie le subissant n'avait pas eu la possibilité de prévoir, qui sera indépendant de sa volonté et qu'elle sera incapable de surmonter malgré sa diligence et ses efforts pour y résister.

La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité devra le notifier à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans les sept jours de sa survenance, ainsi que d'exécuter l'obligation qu'elle aura été empêchée d'exécuter dès que l'événement en cause aura pris fin.

Si la défaillance due à un cas de force majeure intervient à moins de huit jours de la date de début des prestations, la partie qui invoque la force majeure, doit prévenir par tous les moyens l'autre partie dans les plus brefs délais.

Les parties devront se concerter, dans la mesure du possible, pour examiner de bonne foi si le présent contrat doit se poursuivre ou prendre fin. En cas d'impossibilité de poursuivre, la partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit de résilier le présent contrat sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucuns dommages et intérêts.

ARTICLE 7 : ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Attention, les données seront remises à jour par le « prestataire » via le questionnaire prérempli et en ligne APIDAE. Elles seront ensuite validées et publiées par Dombes Tourisme.

ARTICLE 8 : PROTECTIONS DES DONNEES PERSONNELS - RGDP

Dombes Tourisme est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de la gestion des données professionnelles et personnelles et prestations touristiques du « prestataire », à leurs suivis, à la promotion du « prestataire » et de ses prestations, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, appels téléphoniques et courriers postaux). Le « prestataire » a la possibilité, à tout moment, de se désinscrire soit en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet sur chaque communication, soit en adressant un courriel à contact@dombes-tourisme.com, soit par courrier à l'office de tourisme place du Champs de Foire 01 400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE, en justifiant de son identité.

Conformément au RGPD, le client bénéficie du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression des données le concernant auprès du responsable du traitement des données de Dombes Tourisme, contact@dombes-tourisme.com. Sauf avis contraire de sa part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de ses données personnelles, l'office de tourisme se réserve la possibilité d'utiliser ces informations pour faire parvenir au client diverses documentations précitées. Le client dispose également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE

Les dispositions de cet accord sont confidentielles. Les parties s'entendent à ne pas divulguer à quiconque les termes du présent accord ainsi que les tarifs, renseignements et documents divers y afférant sauf à ceux qui ont à les connaître pour l'exécuter. Les dispositions du présent article continueront de s'appliquer après expiration du présent accord.

En cas d'inexécution par une partie des obligations lui incombant au titre du présent contrat, celui-ci sera résilié de plein droit par simple lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10 : DROIT APPLICABLE – LITIGE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation de l'exécution ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et ne pouvant aboutir à un règlement amiable et positif dans un délai de 30 jours, sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse. J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente.

Date :

Signature :

Références pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 1009 6181 7800 0664 5940 220
BIC : CMCIFRPP

IM001180006
Garantie financière :
APST, 15 rue Carnot
75017 Paris
RCP MMA IARD,
14 bvd Marie et Alexandre Oyon
72030 Le Mans
SIRET 83778627600019
TVA intracommunautaire :
FR69 837779610

Dombes Tourisme

Place du Champ de Foire

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

04 74 55 02 27

www.dombes-tourisme.com



Crédits photos : Dombes Tourisme, Pixabay